

L'Anarcho-syndicaliste

N°220 - Le numéro: 2 €

Août-Septembre 2020

« ... Nous sommes en outre ce qu'ils ne sont pas : des révoltés de toutes les heures, des hommes vraiment sans dieu, sans maître, sans patrie, les ennemis irréconciliables de tout despotisme, moral ou matériel, individuel ou collectif, c'est-à-dire des lois et des dictatures (y compris celle du prolétariat) et les amants passionnés de la culture de soi-même... ». Fernand Pelloutier - Lettre aux Anarchistes.

«L'ANARCHO-SYNDICALISTE»
19, rue de l'Étang-Bernard 44400 REZÉ

Abonnement pour 20 n°s: 40 euros; Abonnement de soutien: 50 euros
Verser à: Association des Groupes Fernand PELLOUTIER
N° CCP 9998 28D Nantes - 19, rue de l'Étang-Bernard - 44400 REZÉ

Imprimerie spéciale de L'Anarcho-Syndicaliste
Dépôt légal: Bibliothèque nationale de France

Fondateur de publication: Alexandre HÉBERT
Directeur de publication: Marc HÉBERT.

<http://www.uas-pelloutier.fr> uas.pelloutier@laposte.net

QUI NE DIT MOT, CONSENT...

Le 12 mars dernier, Emmanuel MACRON endosse ses habits de *Père de la Nation* et appelle à l'«*UNION SACRÉE*» dans un discours de mobilisation patriotique.

Le 19 mars les confédérations syndicales de salariés: C.F.D.T., C.G.T.-F.O., C.F.E.-C.G.C., C.F.T.C., et les organisations patronales: Medef, C.P.M.E., U.2P., font une déclaration commune et appellent à prendre les mesures indispensables à l'endigement de l'épidémie de Covid-19. Elles entendent affirmer «*le rôle essentiel du dialogue social et de la négociation collective*» en précisant être «*attachée à leur liberté de comportement*». Le rappel de cette liberté de comportement dans une réponse commune à un appel du gouvernement est apparemment contradictoire.

Il s'agit en fait de l'application du principe de subsidiarité imposé par l'*Union Européenne* et la C.S.E.

La signature du Manifeste pour la relance de l'industrie signé le 21 août dernier se situe dans la droite ligne de la déclaration commune du 19 mars. Ce manifeste est signé par l'U.I.M.M. et trois organisations syndicales représentatives: C.F.D.T., C.F.E.-C.G.C., F.O.

Ce texte affiche pour ambition la relance de l'industrie en France et préconise des réformes, qui à en croire les signataires bénéficieront à tous, entreprises et salariés.

Il s'agit notamment sous prétexte d'«*un dialogue social de qualité*», «*d'échanger... sur la stratégie de l'entreprise pour la faire partager aux représentants du personnels et, au-delà, par les salariés... aborder et traiter la question de l'organisation du travail et les problématique de qualité de vie au travail...*».

Il s'agit d'un véritable projet corporatiste qui aboutira le plus souvent à la signature d'accords portant atteinte aux droits des salariés et multipliant les dispositions dérogatoires au code du travail.

Nous sommes dans la collaboration de classe, cette orientation est diamétralement opposée à celle du Congrès de Lille, la signature du protocole d'accord du «*Séjour de la santé*» se situe dans la droite ligne de cette politique de collaboration. Le C.C.N. de F.O se réunit du 23 au 25 septembre, il est au pied du mur, qui ne dit mot consent et donc collabore.

Marc HÉBERT, 15 septembre 2020.

DÉMOCRATIE SYNDICALE CONTRE LA BUREAUCRATIE EN LOIRE ATLANTIQUE

La modification des statuts voulue par la Fédération de la métallurgie implique que les retraités ne pourront plus se syndiquer avec les actifs, et que ceux qui seront sans travail devront se retrouver au syndicat des chômeurs de l'UD-FO-44.

Cette orientation que j'ai condamnée lors de l'AG des syndiqués sur le site d'Airbus-Nantes et ceci en présence du Secrétaire de la Fédération de la métallurgie, a entraîné de facto mon éviction du syndicat plusieurs mois plus tard lors de mon licenciement.

Ne voulant pas rester en dehors de mon organisation syndicale, j'ai envoyé trois mails successifs pour me syndiquer au syndicat des chômeurs l'UD FO 44:

*De: Patrick BROSSARD
Envoyé: lundi 3 février 2020 11:13
À: UD FO 44*

Objet: Re: Fwd: demande d'adhésion

*Bonjour Camarade,
En date du 19 et 27 janvier 2020, je te demandais ma carte ainsi que les timbres pour ma demande d'adhésion à la section chômeurs, et en me communiquant le montant de la cotisation pour l'année entière. Je réitère donc une troisième fois ma requête.*

*Salutations syndicalistes.
Patrick Brossard.*

Mais, enfin, en date du 3 février 2020, l'UD-FO-44 m'informe que le syndicat FO des chômeurs n'existe pas:

Union Départementale CGT-FORCE OUVRIERE de Loire Atlantique,

*Bonjour Patrick,
Désolée pour la réponse tardive.
L'UD comme tu le sais ne possède pas de matériel syndical, seuls les syndicats commandent ce matériel et en disposent.*

Nous n'avons pas de section chômeurs ni d'adhésions directes à l'UD, il faut donc que tu t'adresses à ton syndicat de base, le syndicat des Métaux de Bouguenais je pense (mis en copie).

*Bien syndicalement,
Magalie.*

Copie pour information au Syndicat des métaux de Bouguenais

Je réitère donc ma demande de me syndiquer là où

j'ai toujours milité sur le site d'Airbus-Nantes depuis 1990 et de pouvoir prendre ma carte au Syndicat de la métallurgie de Bouguenais et Saint-Aignan-de-Grand-Lieu. Il est inconcevable pour moi de me syndiquer ailleurs, je connais très bien la situation dans l'Aéronautique et de plus je suis reconnu pour mon engagement syndical total et intègre.

Il irait de soi que des statuts contraires à nos statuts confédéraux soient abrogés en Loire Atlantique notamment et partout où ils existent.

Pour tous les salariés, privés d'emploi ou pas, le syndicat doit pour eux continuer d'être une forme d'organisation pour pouvoir se défendre collectivement. Le syndicat appartient à ses syndiqués, c'est cette orientation qui a prévalu au dernier Congrès Confédéral de Lille, et non à une bureaucratie servant les intérêts du MEDEF et du pouvoir politique en place.

Pour cela nous devons rester fidèles à la Charte d'Amiens, dictée dans ses résolutions mais aussi dans les faits par une véritable solidarité entre tous les travailleurs.

Patrick BROSSARD.

SOMMAIRE:

- p.1:** • Éditorial ... *Marc HÉBERT*
- p.2:** • Démocratie syndicale contre la bureaucratie en Loire-atlantique ... *Patrick BROSSARD*
- p.3:** • Terminator ... *Bertrand KANBAN*
- p.4-5:** • PROPAGANDA, d'Edward BERNAYS ... *Laurence STRIBY*
- p.5 à 8** • A F.O., qui ne dit mot consent au syndicalisme d'accompagnement! ... *Gérard da SILVA*
- p.9 & 10** • Les martyrs de la théologie du marché ou de la gouvernance sanitaire maastrichienne ... *Epistemologus*
- p.11** • Émancipation intégrale? ... *Christine*
• Les humeurs sécuritaires et hygiéniques ... *de la mère KIMONTE*
- p.12** • Vive la Sociale! ... *Lydie*
- p.13** • La "vieille dame" de 75 ans ... *Lydie*
- p.14** • Finistère: incroyable mais malheureusement vrai, certains responsables F.O. ont demandé à la police d'intervenir contre des militants F.O. ... *Denis LENGLET et Jean JAYER*

TERMINATOR

« Le pouvoir ne doit pas être conquis, il doit être détruit! » - Michel BAKOUNINE.

Il est urgent de rompre radicalement avec la gauche chrétienne et humaniste, communautaire et multiculturelle. Il s'agit d'une religion politique.

A nouveau, après Mussolini et Emmanuel Mounier, le mythe de la transcendance sous forme de l'alliance des classes resurgit comme un diable de sa boîte à souvenirs que nous avons trop négligée et qui, aujourd'hui, nous joue de mauvais tours.

La pensée unique et l'idéologie libérale avec leur arsenal de propagande (*Propagandastaffel*) ont façonné la gauche mitterrandienne de tout poil: pour offrir aux peuples la servitude comme solution à la crise du capitalisme.

N'est-il pas, monsieur Mélenchon, l'exemple le plus parfait de la société promise par Jacques Delors et sa fille?

« C'est pourquoi nous croyons à la méthode du collectif, de l'intelligence collective et de la coordination la plus ferme possible des moyens à mettre en œuvre que nous nommons la planification – vous aussi comme moi ». (Extrait du discours de J.L.Mélenchon, député de *La France Insoumise*, le 1^{er} avril 2020, lors de l'audition du gouvernement d'Édouard Philippe, à l'Assemblée Nationale).

Le *Fonds Monétaire International*, la banque américaine *JP Morgan*, et, bien sûr, le club *Bloomberg* qui est passé de l'officine discrète à l'organe de la mafia financière et maître incontesté de *Terminator*, ainsi que le capitalisme à visage humain de Georges Soros et Bill Gates, font que, avec Macron, la domination de classe prend forme, de plus en plus directe.

Après Sarkozy et Hollande, Macron se positionne comme *Terminator* et il peut le faire car la gauche, dans son ensemble, sert de marchepied pour mettre en cause tous les acquis de la classe ouvrière, les plus élémentaires. Il suffit de voir, ce jour, la gymnastique de J.L.Mélenchon pour faire élire *Terminator*, pour la seconde fois, avec les «valeurs» de cette gauche communautaire et antirépublicaine dont il est imprégné.

Dans ce contexte, la Confédération Force Ouvrière, avec certaines Fédérations et Unions départementales, flirte avec la politique d'intégration de triste mémoire. L'agressivité de la bureaucratie syndicale vise à mettre à genoux tous les militants ouvriers de syndicats et d'unions départementales qui se rebiffent contre cette intégration, n'hésitant pas à uti-

liser l'appareil d'État et le patronat pour cette basse besogne: voilà le prix à payer pour basculer dans la collaboration de classes.

Encore une fois, il est urgent de revenir aux fondamentaux de la lutte des classes et des valeurs qui en découlent. Par contre, *Terminator*, fort du soutien de la gauche et d'une partie de la droite communautaire, essaie de faire passer ce message par le moyen du «*dialogue social*».

Donc il est extrêmement urgent que cette discussion se mène sans relâche car l'avenir du mouvement ouvrier en dépend.

Les anarcho-syndicalistes, notamment, et contrairement à tous les partis politiques se réclamant de la classe ouvrière, n'avaient et n'ont comme seule ambition que de soutenir les révoltes des peuples contre le profit et pour l'émancipation des peuples.

Bertrand KANBAN, 9 septembre 2020.

ABONNEMENT:

Abonnement pour 20 n°: 40 €.

Abonnement de soutien: 50 € au moins.

FORMULAIRE SUR: www.uas-pelloutier.fr

PAR COURRIER ET CHÈQUE:

adressé à:

L'ANARCHO-SYNDICALISTE

19, rue de l'Étang-Bernard - 44400 REZÉ

libellé à l'ordre de:

ASSOCIATION DES GROUPES FERNAND PELLOUTIER

CCP: 9998 28B Nantes.

PAR COURRIEL ET VIREMENT BANCAIRE:

adressé à: uas.pelloutier@laposte.net

virement à destination de:

FR 74 2004 1010 1109 9982 8003 218

IMPRIMERIE SPÉCIALE DE L'ANARCHO-SYNDICALISTE

PROPAGANDA

Comment manipuler l'opinion en démocratie

Edward BERNAYS (1891-1995)

Normand Baillargeon, anarcho-syndicaliste québécois, a écrit une préface au livre cité ci-dessus d'Edward Bernays né en 1891 à Vienne et mort en 1995 à Boston. Neveu de Freud, Bernays a baigné dès sa petite enfance dans la psychanalyse freudienne. Émigré aux États-Unis au tout début du 20^{ème} siècle, il commence par écrire des articles de journaux puis s'engage à New-York dans l'édition de revues médicales. Il y édite la recension d'une pièce de théâtre qui traite des maladies sexuellement transmissibles, la syphilis en l'occurrence. Se doutant du tollé de protestations par certains courants sociaux aux USA, il met sur pied un comité sociologique et scientifique de sa revue pour parrainer la pièce de théâtre où il invite des personnalités bien en vue, riches et célèbres dans la société new-yorkaise. La pièce sera jouée et connaîtra un franc succès. E. Bernays vient à 21 ans de trouver sa voie. Il vient d'inventer une nouvelle manière de faire de la publicité. Il ne s'agit plus de se contenter de vanter les mérites des produits mais de passer par le biais de figures d'autorité pour obtenir spontanément l'adhésion.

Cette pratique donne naissance à l'idée de propagande moderne, ce terme n'étant pas encore à cette époque de connotation négative.

Engagé pour sa pratique par le gouvernement dans la commission Creel en 1917, il devra faire exclusivement de la publicité pour des opinions. Cette commission du nom du journaliste George Creel qui l'a dirigée, est installée par le président des États-Unis, Thomas Woodrow Wilson le 14 avril 1917 pour transformer l'opinion publique, alors très défavorable à l'entrée en guerre. Mobilisant un grand nombre d'intellectuels, de penseurs dans la communication sociale, Edward Bernays s'exerce et l'Amérique entre en guerre.

Les techniques utilisées sont vastes et diverses. Des affiches, comme celle de l'oncle Sam pointant du doigt le public et déclarant «*I want you for US army!*», des films ou la radio. Ou les «*four minutes men*», personnes qui tiennent pendant 4 minutes dans la rue, dans les commerces, des discours passionnés qui justifient l'entrée en guerre des États-Unis. 75.000 hommes ont été employés alors à cet exercice sur le territoire américain.

Après la première guerre mondiale, Edward Bernays ouvre un bureau à New York appelé firme des relations publiques dont il se revendique être l'inven-

teur. Il se présente alors comme conseiller des relations publiques qu'il imagine sur le même modèle que conseiller juridique.

Son livre, *Propaganda*, diffusé en 1928, théorise cette pratique moderne qu'il propose aux entreprises, aux grandes firmes et au gouvernement.

Bernays déclare dans ce livre que dans les sociétés dites démocratiques, la majorité de la population, dominée par le «ça», incapable de prendre position sur les grands enjeux sociaux, est une menace pour les minorités intelligentes. Bernays alimente cette pensée sur des penseurs de pointe en science sociale comme Walter Lippman, Gustave Lebon ou Sigmund Freud entre autres. Ils proposent une pratique de la propagande diamétralement opposée au projet démocratique issu du siècle des Lumières, à l'espace public libre de discussions, au débat rationnel, contradictoire et argumenté. Il faut plutôt toucher les émotions irrationnelles des individus et surtout la psychologie des foules. Il s'agit d'utiliser les travaux de Freud pour transformer les besoins en désirs, de l'inconscient individuel et collectif. On passe ainsi dans l'entre-deux-guerres du citoyen au consommateur. Ce courant extrêmement fort tout au long du 20^{ème} siècle, l'est encore aujourd'hui. Le biographe d'Edward Bernays disait qu'en 1998, il y avait aux États-Unis 125.000 personnes qui travaillaient dans l'industrie des relations publiques.

Edward Bernays se lance dès la fin de la guerre dans des campagnes publicitaires de grande ampleur. Il organise par exemple un concours de sculpture en barres de savon qui aura un succès fou, utilisant des tonnes de savon. Il invente, avec la participation d'un comité médical, le petit déjeuner «*bacon and eggs*», bon pour la santé. Il persuade les américains, avec une commission d'architectes, qu'il leur faut absolument un piano à la maison etc.

Les entreprises font appel à lui sur un registre social également. A la fin du 19^{ème} siècle et au début du 20^{ème}, de multiples grèves et émeutes troublent le grand patronat. Après la commission Creel, les firmes ont compris qu'il est possible de façonner à grande échelle l'opinion publique et font fréquemment appel à Edward Bernays.

Les politiques aussi, pour façonner leur image. Bernays va ainsi inventer le petit déjeuner du Président des États-Unis avec des vedettes de la chanson et du cinéma pour humaniser son personnage.

Il fait aussi le tour des champs de ses investiga-

(suite en page 5)

tions dans son livre comme la culture, l'éducation ou la virilité. Il l'appliquera aux formes des voitures, symboles du sexe masculin.

Il s'agit là d'une stratégie de contrôle social, une nouvelle manière par la consommation de gouverner les masses par la fabrique du consentement. Façon «soft» de contraindre les citoyens, au lavage de cerveau «*en toute liberté*», sans coups de bottes, de bâtons et délations pratiqués dans les dictatures.

Sous couvert de démocratie, les conséquences de cette stratégie sont en fait très lourdes.

Un journaliste présent en Allemagne en 1933 a vu les livres de Bernays, dont *Propaganda* dans la bibliothèque de Joseph Goebbels qui s'en inspire pour mener ses campagnes de propagande nazie.

Parallèlement, au Guatemala, le président Jacobo Arbenz élu en 1951, souhaite la réappropriation de terres inutilisées appartenant à une firme américaine. Il subit alors une campagne de relation publique dirigée par Edward Bernays visant à diaboliser son gouvernement dit alors totalitaire, communiste et dangereux. La CIA renverse le gouvernement par un coup-d'État, le remplaçant par une junte militaire dirigée par le colonel Castillo Armas plongeant le pays dans une instabilité violente aboutissant à plus de 100.000 morts.

Bernays ne remettra jamais en cause son idéologie, toujours persuadé de la bestialité populaire, persistera et signera jusqu'à la fin de sa vie.

Propaganda est toujours un document historique d'une grande actualité car il concerne une institution, les relations publiques, extraordinairement présente dans notre monde. Des fortunes sont dépensées par les descendants de Bernays dans nos démocraties libérales pour fins de manipulation des opinions, dans des think-tank ou autres groupes de même ordre comme la société du Mont-Pèlerin par exemple se revendiquant en particulier du libre marché.

Cet article est issu de deux vidéos d'entretiens avec Normand Baillargeon dont les références sur *YouTube* sont citées ci-dessous:

- Introduction à Edward Bernays:
<https://youtu.be/L1ElaAme3QU>
contenant également une partie sur Bertrand Russell;

- Normand Baillargeon: *Propaganda* d'Edward Bernays - <https://youtu.be/hM13gwYKeMY>
Daniel Mermet - *La bête si j'y suis* - 2007.

Laurence STRIBY.

(suite de la page 8)

militants de base soient satisfaits de condamnations, par les instances de F.O., au niveau des principes et accompagnées d'un silence complice sur la pratique confédérale. Ce qui revient, pratiquement, à continuer à courir après la C.F.D.T., dans l'appareil d'État?

Qui, à la C.E. comme au C.C.N., ne voit qu'une telle dérive n'est pas possible et n'est pas légitime? Nul doute, pourtant, que parmi les membres de la C.E. et, en septembre, du C.C.N., il n'y ait de vrais militants et pas des carriéristes d'appareil, qui ne se soucient plus des conditions de vie, des conditions d'exploitation des travailleurs. Il faut donc que ces militants aient un minimum de courage et de dignité... et d'indépendance pour dire: ça suffit, on arrête! Ce qui est condamné en principe, est condamné si c'est pratiqué. Et avec la décote à 64 ans, la conférence de financement, le communiqué du 19 mars, l'acceptation de Notat (en oubliant Blondel), par-dessus le marché c'est trop avec la signature du Ségur gouvernemental et le communiqué commun où l'on baise la babouche des instances politiques et européennes, ce 20 mai, n'est-ce pas, c'est mille fois trop!

Il est vital d'en sortir. Et, pour le C.C.N., désormais au pied du mur, la marge de manœuvre est limitée.

Car:

1- Il est impossible de poursuivre la comédie: pour l'indépendance et la *Charte d'Amiens*, en principe, mais dans la pratique on légitime le syndicalisme d'accompagnement.

2- Il est impossible de condamner, par exemple, l'*Union sacrée* en 1914, mais pas celle de mars 2020! C'est indécent.

3- Il n'est possible que de faire le bilan: de la décote à 64 ans aux positions de collaboration du 19 mars et du 20 mai jusqu'au Ségur. C'est le bilan d'une pratique condamnable contraire à toute l'histoire de F.O.

Il n'en existe aucun précédent, avec Bothereau, Bergeron, Blondel. Il n'y a que Mailly pour les ordonnances Macron.

4- Ce que le C.C.N. de septembre 2017 a fait, en dénonçant les ordonnances Macron, le C.C.N. de septembre 2020 peut et doit le faire en condamnant la dérive de l'actuel Secrétaire général et reconnaître que le mandat n'est pas respecté.

Et rien de tel, pour que les choses soient claires et que cesse le double langage, que la méthode Blondel (qu'il avait pratiquée face à Pitous): annoncer au plus tôt, un candidat à la succession à la tête de F.O. et qui soit pour la liberté et l'indépendance dans les déclarations, les communiqués, sans doute, mais d'abord et surtout dans la pratique. Cela se nomme: *retour aux fondamentaux*.

C'est possible, car il suffit de prendre l'initiative, la bonne, la sociale, pour renverser la tendance. C'est nécessaire. Après ce sera trop tard.

Gérard da SILVA, 1^{er} septembre 2020.

A F.O., QUI NE DIT MOT CONSENT AU SYNDICALISME D'ACCOMPAGNEMENT! POUR COMBIEN DE TEMPS, ET JUSQU'OU?

Le C.C.N. de septembre 2020 a un caractère historique. Va-t-il faire, enfin, respecter les statuts de F.O. et la Résolution générale? Va-t-il mettre en cause l'orientation du Secrétaire général, contraire aux statuts, très régulièrement... Ou bien les militants devront-ils assister, à nouveau, à l'adoption d'une résolution qui ne prend aucune responsabilité sociale et où l'on se met d'accord sur des formules générales *«qui ne mangent pas de pain»*; et F.O. continuer à se renier en pratiquant le syndicalisme d'accompagnement, - toujours dénoncé formellement! -, et ce à la remorque de la C.F.D.T.?

Le bilan du secrétaire général est pourtant sans appel: communiqué commun avec la C.F.D.T., le 6 décembre 2018, condamnant les *Gilets-jaunes* (mais rien sur le Medef!), communiqué commun avec la C.F.D.T. le 9 juillet 2019 pour vanter l'accord de branche (alors qu'avec la loi Travail, la C.F.D.T. avait, d'accord avec le patronat, privilégié l'entreprise). Le pire étant la signature, en mai 2020, d'un accord sur la décote à 64 ans, avec la C.F.D.T., qui bafoue l'intérêt des travailleurs obligés de travailler deux ans de plus, les statuts de F.O., et les résolutions générales de 2015 et 2018. Or comme ni la C.E., ni le C.C.N. n'ont cru bon d'intervenir, la dérive continue. En 2020, cela s'est aggravé et ne peut durer sans mettre en cause le syndicalisme de la *Charte d'Amiens*.

Ainsi, le 16 mars 2020, Macron a lancé un appel, bien que la France ne soit pas en guerre, à *«l'Union sacrée»*, rappelant, en 1914, Poincaré, agent du Capital, comme lui. Dans son allocution du 12 mars, Macron venait de déclarer: *«Je vais être là aussi très clair avec vous ce soir: nous, Européens, ne laisserons pas une crise financière et économique se propager... Je souhaite aussi que nous puissions nous organiser sur le plan international, et j'en appelle à la responsabilité des puissances du G7 et du G20. Dès demain, j'échangerai avec le président Trump pour lui proposer une initiative exceptionnelle entre les membres du G7, puisque c'est lui qui a la présidence. Ce n'est pas la division qui permettra de répondre à ce qui est aujourd'hui une crise mondiale, mais bien notre capacité à voir juste et tôt ensemble et à agir ensemble»*. C'est là le fin mot de l'histoire: *«une crise financière et économique»*. Car la crise de 2008, dite des *subprimes*, n'a conduit à aucune mesure contre les produits dérivés, les fonds *«vautours»*, la financiarisation de l'économie. A la place, on a fait trinquer les peuples en détruisant les systèmes de santé, les systèmes de retraite, les services publics en général. On a privatisé tous azimuts... et cela sans régler un seul instant la crise du

système capitaliste avec une économie financiarisée. Du coup la *«crise»* revient et Macron annonce, le 12 mars, que la comédie de 2008 va se reproduire: sauver les groupes privés avec l'argent public. Dans de telles conditions, il n'y avait qu'une solution conforme à son histoire pour le syndicalisme libre et indépendant: dénoncer cette prétendue *«Union sacrée»*.

Aussi le 19 mars 2020 restera une date déshonorante dans l'histoire du syndicalisme. Une réunion des appareils syndicaux des confédérations syndicales (C.F.D.T., C.G.T., F.O., C.F.E.-C.G.C., C.F.T.C.) et des organisations patronales (Medef, C.P.M.E., U.2P.), devait accoucher d'un *«relevé de réunion»* affirmant:

«Les confédérations syndicales (C.F.D.T., C.G.T., F.O., C.F.E.-C.G.C., C.F.T.C.) et les organisations patronales (Medef, C.P.M.E., U.2P.) attachées à leur liberté de comportement se sont rencontrées ce 19 mars. Dans le contexte de crise sanitaire majeure, lié à l'épidémie de Coronavirus (COVID-19), qui appelle à prendre les mesures indispensables à son endiguement, elles entendent ainsi affirmer le rôle essentiel du dialogue social et de la négociation collective. Elles appellent les pouvoirs publics et les entreprises à mettre en œuvre tous les moyens indispensables à la protection de la santé et de la sécurité des salariés devant travailler...».

Oubliée la canaillerie antisociale du gouvernement Macron-Philippe, champion de la retraite par points, crachant à la figure du personnel de santé en grève (90% des urgentistes durant des mois), et des 1.200 chefs de service démissionnant en janvier 2020! Deux mois plus tard, tout est oublié par les bonzes du syndicalisme, y compris les 4.200 lits d'hôpital supprimés par Macron en 2018, comme la principale usine de production de masques (200 millions) délocalisée en Chine en 2018; oublié le catastrophique plan *Santé 2022* qui fantasme sur la télémédecine pour continuer à organiser le manque de moyens pour l'hôpital public. Oublié le Medef adversaire de classe, à fond pour la retraite par points, les ordonnances Macron de 2017, et la loi Travail de 2016.

Or, depuis quand les Secrétaire généraux de la C.G.T. et de F.O. ont-ils reçu mandat de pactiser avec le Medef? De quel droit se tourner vers *«les pouvoirs publics et les entreprises»*? Alors qu'il s'agit, par le mandat, de défendre les services publics, en particulier de santé, et de leur donner tous les moyens pour combattre une *«crise sanitaire»* (car le prétexte de ce communiqué *«d'union sacrée»* du 19 mars est: *«dans le contexte de crise sanitaire majeure»*!). C'était, plus

que jamais, le moment de revendiquer, en préalable, le rétablissement des 4.200 lits, une enveloppe budgétaire massive pour les services publics de santé avec augmentation des effectifs, des salaires, des moyens. Alors que, le 16 mars, Macron n'avait pas caché que la priorité n'était pas la santé publique, mais les entreprises privées, avec fonds de solidarité à 300 milliards (qui sera validé par l'Union Européenne, laquelle défend d'abord les banques et les multinationales). Et non pas les services publics de santé pour lesquels aucune «solidarité» n'est massivement financée. Quelle tartuferie!

Du coup, profitant de l'acte de soumission du 19 mars, le gouvernement passait en force avec sa loi du 23 mars, et son article 11: *«permettre à un accord d'entreprise ou de branche d'autoriser l'employeur à imposer ou à modifier les dates de prise d'une partie des congés payés dans la limite de six jours ouvrables, en dérogeant aux délais de prévenance et aux modalités de prise de ces congés définis par les dispositions du livre 1^{er} de la troisième partie du code du travail et par les conventions et accords collectifs applicables dans l'entreprise; - de permettre à tout employeur d'imposer ou de modifier unilatéralement les dates des jours de réduction du temps de travail, des jours de repos prévus par les conventions de forfait et des jours de repos affectés sur le compte épargne temps du salarié, en dérogeant aux délais de prévenance et aux modalités d'utilisation définis au livre 1^{er} de la troisième partie du Code du travail, par les conventions et accords collectifs ainsi que par le statut général de la fonction publique; - de permettre aux entreprises de secteurs particulièrement nécessaires à la sécurité de la Nation ou à la continuité de la vie économique et sociale de déroger aux règles d'ordre public et aux stipulations conventionnelles relatives à la durée du travail, au repos hebdomadaire et au repos dominical».*

Quel rapport avec les moyens à mettre en œuvre pour lutter contre un virus: aucun! Alors, les appareils syndicaux avaient l'obligation de demander, collectivement, l'abrogation de cette «Loi n°2020-290 du 23 mars 2020 d'urgence pour faire face à l'épidémie de Covid-19», qui relevait de la provocation sociale et d'annuler le communiqué d'union sacrée. Mais, rien!

Le 6 avril, dans un éditorial, le Secrétaire général de F.O. en était encore à faire confiance à Macron qui avait déclaré: *«qu'il est des biens et des services qui doivent être placés en dehors des lois du marché».* Alors qu'aucune décision n'a été prise en ce sens. Et pour cause, puisqu'il a demandé à la Caisse des Dépôts, à deux représentants des Mutuelles précisément, un document de propositions, rendu public le 26 mars. Il y est écrit: *«il existe dans le marché des sociétés de gestion de portefeuille capables de monter rapidement ce type de deal, et de l'intérêt pour un produit de cette nature de la part d'investisseurs institutionnels».* Une proposition parmi d'autres: la création

de *«fonds de dette en gestion déléguée»*, autorisant la spéculation sur la dette des établissements. Le tout remis à Macron, dont il faudrait feindre de croire, le 6 avril encore, qu'il voudrait *«sanctuariser»* la santé.

Réunie le 19 mai 2020, la Commission Exécutive confédérale de F.O. a publié un communiqué qui comporte une partie avec laquelle on ne peut qu'être d'accord:

«La Commission exécutive confirme son attachement à l'indépendance syndicale et à la pratique contractuelle. Elle dénonce la politique du gouvernement qui conduit à faire assumer les politiques publiques en matière économique et sociale aux organisations syndicales au travers de conférences dites sociales, chartes ou pactes sous tutelle de l'État ou de ses représentants et des régions».

Le problème, c'est que nul n'ignore que participer à la conférence sur le financement des retraites, comme ce fut le cas en janvier 2020, sous l'égide du gouvernement et à l'initiative de la C.F.D.T., c'est très exactement se retrouver, pour les organisations syndicales, *«sous tutelle de l'État».* De même avec le communiqué d'allégeance aux pouvoirs publics et aux entreprises du 19 mars. On s'attend donc, dans ce communiqué *«adopté à l'unanimité»*, à ce que soit condamnée la participation à cette conférence de financement. Sauf que là, pas un mot: car la direction confédérale, le Secrétaire général, ont participé à cette conférence *«sous tutelle de l'État»*, début 2020! Idem pour la collaboration de classes explicite du communiqué du 19 mars! Alors à quoi sert cette condamnation, dans les principes, si elle ne débouche pas sur une condamnation de la politique confédérale et du *«pacte»* du 19 mars, tout en exigeant l'abrogation de la loi du 23 mars. Ce communiqué, valable dans le principe, accepte, dans les faits, la collusion avec le patronat et le gouvernement. La question devient: cela va durer combien de temps ce double langage, cette posture? C'est intenable.

Du coup, le secrétaire général de F.O., ayant vu sa pratique condamnée dans les principes, mais non dans sa pratique, que s'est-il passé? Sur RFI, ce 22 mai, à la question du journaliste: *«Le Ministre de la Santé va réunir les partenaires sociaux lundi prochain pour un Ségur de la Santé; c'est l'ancienne Secrétaire générale de la C.F.D.T., Nicole Notat qui a été chargée de diriger, de canaliser les travaux. Tout d'abord rapidement est-ce que c'est un bon choix?...»*, le Secrétaire général de F.O. répond: *«Je ne veux pas juger, ni des personnes en fonction de leur passé, où, évidemment, il y a la proximité syndicale qui fait que cela peut attiser des tensions ou des interrogations. Mais je ne vais pas rentrer là-dedans, cela ne m'intéresse pas».*

Répondre cela, c'est à la fois être hors du mandat et des résolutions de F.O., lesquelles font obligation au Secrétaire général de F.O., et hors de son histoire. Car personne n'a oublié la grève initiée par F.O. et Marc

Blondel pour la défense de la Sécurité sociale, en novembre-décembre 1995. Avec, en face, Notat et le premier ministre Juppé, d'où ce slogan qu'entonnèrent tous les militants F.O.: «*À bas le plan Juppé-Notat!*».

Et «*cela n'intéresse pas!*», Veyrier! mais, de quel droit? Sauf qu'une fois engagé dans la compromission, sans sanction, c'est la collaboration de classe directe. C'est fait, le 20 mai, par une déclaration commune de tous les appareils syndicaux français et de la confédération allemande, D.G.B., qui affirme: «*L'initiative franco-allemande pour la relance européenne, présentée par le Président français et la Chancelière allemande le 18 mai, doit se concrétiser par la modernisation des modèles économiques européens, en plaçant la transition écologique au cœur de la nouvelle stratégie de croissance de l'Union européenne (U.E.). C'est une revendication de longue date du syndicalisme européen, nous ne pouvons que nous en féliciter*». Il est précisé: «*Nous avons besoin d'une stratégie de relance efficace, qui doit aller au-delà des 500 milliards d'euros annoncés par la France et l'Allemagne. Le plan de relance doit être accompagné d'un nouveau cadre financier pluriannuel ambitieux porté à au moins 2% du produit intérieur brut (P.I.B.) européen*».

À aucun moment le document ne fait la moindre référence à l'Europe antisociale qui, depuis trente ans, demande par directives successives, ou interventions annuelles de la Commission de Bruxelles, avec le système «*two pack, six pack*», depuis 2013, aux gouvernements des pays de l'U.E. d'appliquer aveuglément les dogmes libéraux: tout pour les multinationales et les banques, et rien pour les peuples. Nos «*dirigeants*» syndicaux ont oublié le peuple grec, dont la tragédie sociale a signifié publiquement la vérité de cette «*Europe*» des lobbies multinationaux, avec plan de privatisations à outrance (les ports, les aéroports...) en échange de prêts accordés, non pour le peuple, mais pour que les Grecs remboursent les banques, tout en liquidant, en échange du prêt, des acquis démocratiques et sociaux, à commencer par les retraites.

Puisque nos «*syndicalistes*» se félicitent du plan à 500 milliards d'euros pour les pays de l'U.E., afin de sortir d'une crise sans précédent, avec risque de récession sans précédent, on peut se demander: est-ce que 500 milliards, c'est suffisant pour les pays, pour les peuples d'Europe? Or comme le soulignait, ce pour les amnésiques professionnels, la *Tribune* du 6 juin 2012, sous le titre «*Où sont passés les 1.000 milliards de la B.C.E.?*», ce sont bien 1.000 milliards d'euros que la B.C.E. avait consentis, en 2012, aux banques privées, et ce, contrairement au cas du peuple grec, sans rien exiger en échange! Il fallait faire confiance aux banques privées pour que ces 1.000 milliards aillent, comme telle était la justification, à «*l'économie réelle*». Le résultat fut le suivant, synthétisé dans le même article de la *Tribune*: «*Ce sont les banques espagnoles (308 milliards), italiennes (265 milliards) et françaises (146 milliards) qui ont pris près des trois-quarts des 1.019 milliards octroyés par la B.C.E. en*

décembre et février. Contrairement à une idée répandue, cet argent n'a pas servi à financer l'économie réelle. Il a suivi un circuit très complexe, qui a fini par le faire revenir dans les comptes... de la B.C.E.». Cette comédie n'a pas cessé. Tous les ans la B.C.E. prête de l'argent sans contrôle aux banques privées et leur fait confiance pour jouer un rôle social. Il est vrai que la B.C.E. est dirigée par des représentants des banques d'affaires américaines dans le lobbying le plus effronté: Draghi, puis Lagarde. Donc, 500 milliards, c'est rien et ne remet pas en cause ce système! Et si syndicats de travailleurs il y a, c'est pour revendiquer sur leur programme de classe en faveur des travailleurs... pas pour faire acte d'allégeance aux gouvernements et à l'U.E. Ça, c'est l'intégration «*sous la tutelle de l'État*» condamnée par la CE de F.O., sans en tirer aucune conséquence interne à F.O.!

Dès lors la trahison peut continuer. A preuve, la signature du Ségur de la santé par F.O., toujours à la remorque de la C.F.D.T.. Pourtant la Résolution générale adoptée lors du Congrès confédéral d'avril 2018 et qui s'impose à tous les militants, à commencer par le Secrétaire général, est claire:

«Le Congrès dénonce le rationnement de l'offre de soins induit par la mise en œuvre d'une étatisation régionalisée du système de santé via la création des Agences régionales de santé (A.R.S.) et l'économie de plusieurs milliards d'euros réalisée par l'Assurance maladie sur le dos des hôpitaux et des établissements médico-sociaux. Les assurés sociaux en subissent injustement les conséquences... Le Congrès revendique la reconnaissance de l'Assurance maladie comme garante de l'accès aux droits et aux soins, et donc son rôle de coordination des modes d'exercice et d'orientation de l'assuré dans le parcours de santé. Réaffirmant les quatre fonctions fondamentales de l'hôpital public que sont le diagnostic, le soin, l'enseignement et la recherche, le Congrès rappelle la nécessité de rompre avec la logique d'enveloppe fermée, revendique l'arrêt des plans de retour à l'équilibre et l'effacement de la dette des hôpitaux. Il exige la juste reconnaissance des établissements de santé - hôpitaux publics mais aussi établissements sanitaires et sociaux et médico-sociaux comme les E.H.P.A.D. et U.G.E.C.A.M. - ainsi qu'un renforcement des moyens et les recrutements nécessaires pour assurer une prise en charge de qualité.»

Or il n'y a aucune remise en cause des A.R.S. ni de l'enveloppe fermée, ni de la tarification à l'acte dans l'accord Ségur. Car les signataires ne sont pas venus avec leur plan de revendications (la Résolution ci-dessus, pour F.O.): ils ont «*accompagné*» le texte gouvernemental! Et le prochain épisode dans la trahison de la *Charte d'Amiens*, des statuts de F.O. et des résolutions générales, ce sera quoi? Et il faudrait que les

LES MARTYRS DE LA THÉOLOGIE DU MARCHÉ OU DE LA GOUVERNANCE SANITAIRE MAASTRICHIENNE

A l'écoute des divers interviews mettant en cause le protocole utilisé par le Professeur RAOULT, il apparaît que, même les philosophes les plus pointus n'abordent pas le problème principal qui est le changement de doxa du soin, depuis les injonctions de l'O.M.C. de faire de la Santé un marché.

Nous allons donner notre point de vue et notre analyse de cette situation hors du commun qu'est la pandémie COVID 19.

DEUX «ÉCOSYSTÈMES» S'OPPOSENT: CLINICIENS contre STATISTIENS

Le contresens de la controverse née de la pratique des Professeurs PÉRONNE et RAOULT est majeur; le débat explose sur une thérapeutique en éludant complètement la différence principale entre les protagonistes: à savoir, l'analyse de leur façon d'établir le diagnostic de la maladie dont ils discutent du traitement. Les Professeurs PÉRONNE et RAOULT sont des CLINICIENS attachés à l'établissement d'un diagnostic par l'examen clinique et examens complémentaires - test - avant de décider d'une thérapeutique.

Les opposants sont des Médecins STATISTIENS (cf. W. CHURCHILL: *"The only statistics that you can trust are the ones that you have falsified one self"* - «Les seules statistiques auxquelles vous pouvez vous fier sont celles que vous avez vous-même falsifiées») randomisant des données pas toujours vérifiées, non homogènes, au diagnostic contestable car établi seulement sur dossier comme dans la revue Lancet. Ils s'opposent sur une thérapeutique!

Rappelons l'étymologie du mot «*thérapeute*», du grec «*servir*».

Le site «*Transparence-Santé*» permettrait peut-être d'aller un peu plus loin sur le mot «*servir*»! Comme disait Vladimir JANKELEVITCH à Michel SERRES, en devisant sur le concept d'utilité: «*Dès qu'on se demande à quoi on sert, il faut s'interroger sur QUI on sert?*».

Pourquoi cette opposition majeure, violente jusqu'à l'hystérie, si évidente de sottise au bon sens populaire?

Le Traité de Maastricht impose à la Santé de devenir un Marché: tout le monde aux ordres!

GOUVERNANCE SANITAIRE: HOMOGENISATION DES PRATIQUES - RESTRUCTURATION-ÉVALUATION DES PRATIQUES PROFESSIONNELLES

Derrière la pandémie du CORONA se révèle un changement de doxa en matière de soins, à l'œuvre depuis les accords marchands de l'O.M.C. de 1985 excluant la Santé, la Culture et l'Enseignement pour dix ans mais dix ans seulement. Ainsi en 1995, le Plan JUPPÉ entraîna une forte mobilisation de soignants mais, à force de bureaucratie, de création d'Agences diverses et variées, les principes généraux de cette nouvelle «*Gouvernance sanitaire*» s'imposèrent telles que l'homogénéisation des pratiques, présumé à la base des «*Recom-*

mandations», fleuron de M. CASTEX, actuel premier ministre, quand il était à la tête de la *Caisse Nationale d'Assurance Maladie*.

Sous le prétexte de diminution des dépenses de santé pour respecter les critères de convergence du Traité de Maastricht, les décisions politiques ont été prises de fermer des maternités, restructurer les cliniques privées, mettant les outils de travail des médecins entre les mains de puissants groupes financiers, tels ELSAN, DOMUS, etc...

La génération du baby-boom arrivant à l'âge de la retraite, le changement de mentalité après le formatage des étudiants fut plus aisé. Les universitaires s'emploient dans toutes les spécialités à créer des arbres de décision à deux branches, simplifiant des raisonnements complexes afin de les rendre modélisables en algorithmes faciles à intégrer dans la future *Intelligence Artificielle*. Adieu les nuances, la théorie des systèmes, «*la théorie des sous-ensembles flous d'Arnold KAUFMANN*». La Vie doit s'inscrire en deux dimensions et chacun rentrer dans une case prédéfinie, au risque de ne pas exister...

Un médecin généraliste a même évoqué que l'Évaluation des Pratiques Professionnelles (E.P.P.) était plutôt l'*Éradication Programmée des Praticiens*.

HIPPOCRATE A CHANGÉ D'HABITS

La doctrine à l'œuvre dans ce changement radical du paysage sanitaire est très bien exprimée dans «*Les Habits neufs d'Hippocrate*». L'auteur, Claude LE PEN, économiste de la santé disparu cette année, disait: «*Pourquoi mettre dix ans à former un médecin quand on connaît les protocoles actifs sur 80% de la pathologie?*».

Il pensait et conseillait alors qu'il suffisait d'apprendre des protocoles pour soigner!

Cela ne le dérangeait pas de laisser 20% de patients sans traitement! Une Société de consommation a toujours des déchets!

Le débat sur la thérapeutique et en particulier, l'Hydroxychloroquine, élude tellement le problème du diagnostic et du diagnostic différentiel, des formes cliniques, qu'on peut s'interroger dorénavant sur ce qu'est devenu la Médecine et ce qu'est un Médecin.

Très caricaturalement, le slogan: «*si vous avez de la fièvre, de la toux et une difficulté à respirer, appelez le centre 15*», a tué!

Et si un des signes manquait (si toutes les cases du protocole n'étaient pas remplies), le préposé à la plateforme du centre 15, refusait d'envoyer les pompiers ou renvoyait chez lui la personne souffrante, sans examen clinique, et ce manque d'examen clinique a tué. Nous en avons vu des exemples à la télévision en mars 2020, et des cas plus proches.

Puis, dans le cadre de l'urgence sanitaire, sont survenus les décrets; l'un, interdisant la prescription d'Hydroxychloroquine et l'autre, le 2020-360 accordant une dérogation jusqu'au 15 avril 2020, pour un antiépiléptique provoquant des dépressions respiratoires:

(suite en page 10)

Extrait du Décret 2020-360 du 28 mars 2020, publié au Journal Officiel du 29 mars 2020:

«Par dérogation à l'article L.5121-12-1 du code de la santé publique, la spécialité pharmaceutique Rivotril sous forme injectable peut faire l'objet d'une dispensation, jusqu'au 15 avril 2020, par les pharmacies d'officine en vue de la prise en charge des patients atteints ou susceptibles d'être atteints par le virus SARS-CoV-2 dont l'état clinique le justifie sur présentation d'une ordonnance médicale portant la mention "Prescription Hors AMM dans le cadre du covid-19".

Lorsqu'il prescrit la spécialité pharmaceutique mentionnée au premier alinéa en dehors du cadre de leur autorisation de mise sur le marché, le médecin se conforme aux protocoles exceptionnels et transitoires relatifs, d'une part, à la prise en charge de la dyspnée et, d'autre part, à la prise en charge palliative de la détresse respiratoire, établis par la société française d'accompagnement et de soins palliatifs et mis en ligne sur son site».

On peut remarquer que le premier *Conseil National de l'Ordre des Médecins*, en avril 1941, contenait dans son règlement intérieur le premier *Code de Déontologie ordinaire*. Ses principes fondamentaux que sont le libre choix du médecin par le malade, la liberté de prescription du médecin, le secret professionnel, le paiement direct des honoraires par le malade, la libre installation du médecin, ont volé en éclats dans les différentes adaptations du Code aux lois successives.

Voilà ce qu'est la ligne rouge qui a été franchie lors de cette pandémie et son traitement médiatique: empêcher les médecins de penser, les priver de leur liberté de prescription, et les voir obéir aveuglément aux protocoles. Voilà l'enjeu!

UN CODE DE DÉONTOLOGIE MÉDICALE SOUMIS A L'ÉTAT

La controverse est-elle un leurre pour éviter le vrai sujet?

Si nous avons bien compris ce qu'on lui reproche, c'est que le Professeur RAOULT ait exercé sa liberté de médecin, se soit servi de son intelligence, de son savoir, de celui de son équipe, pour:

- 1- Essayer de comprendre le mode d'action du virus.
- 2- En faisant l'analogie avec le Plasmidium ou le Chlamydia, envisager l'action sur le virus très tôt en utilisant la physiopathologie du virus, étudiant son génome et le mode d'action du Plaquenil et de l'Azythromycine ou la Doxycycline, s'interroger sur les raisons pour lesquelles les patients atteints du Lupus traités par l'Hydroxychloroquine, faisaient des formes moins graves, bouchant moins leurs vaisseaux.
- 3- Examiner ses patients, les tester et adapter les traitements au fur et à mesure de l'évolution de la maladie, ce qui fut la tâche du médecin, depuis la nuit des temps.
- 4- Traiter avec les médicaments existant afin d'essayer de sauver, guérir ses patients.

Le Professeur Christian PÉRONNE fait de même.

Beaucoup de Médecins Généralistes ont pratiqué ainsi, à l'instar du Dr Jérôme MARTY, Président de l'*Union Française pour une Médecine Libre* (U.F.M.L.).

Tous ceux-là sont des cliniciens, des médecins qui examinent leurs patients, réfléchissent, ne pratiquent pas aveuglément en obéissant aux protocoles et, s'ils n'en ont pas la conviction, aux conférences de consensus, car ils pensent avec leur tête, ce qui est devenu rare.

Il existe un devoir de désobéissance civile.

Pourquoi y a-t-il des détracteurs qui portent plainte auprès des *Conseils Départementaux de l'Ordre des Médecins* contre le Professeur PÉRONNE et le Professeur RAOULT?

Avant même que les médecins incriminés en soient avertis, avant même que les plaintes soient instruites, les Médias ont déjà divulgué l'information. Pourquoi un tel acharnement?

Cette ligne de partage entre CLINICIENS et STATISTI-CIENS est cette grande première de l'ingérence de l'État dans le soin. C'est historique.

LES SOIGNANTS A LA RÉCONQUÊTE DE LA SANTÉ

Et pourtant, les soignants ont fait face, sans masques, sans casaques et avec des sacs poubelle, parfois. Ils ont payé un lourd tribut avec 46 décès répertoriés par la C.A.R.M.F. (*Caisse d'Assurance Retraite des Médecins Français*).

Ils se sont adaptés et ont fait la preuve que les hôpitaux doivent être organisés par des médecins et non pas des *Directeurs de Ressources Humaines*, des bureaucrates, et que l'Hôpital Public ne fonctionne pas comme une entreprise et ne se manage pas...

Et le Professeur RAOULT, le Professeur PÉRONNE, le Docteur Jérôme MARTY ont le courage de s'exprimer. Qu'ils en soient remerciés !

CONCLUSION

Le gouvernement a intérêt à ne pas faire apparaître ses plans en matière de santé:

- une MÉDECINE SANS MÉDECINS,
- la robotisation du système de santé,
- un médecin qui ne pense plus que comme l'algorithme qu'un universitaire aura défini ,
- des chaînes taylorisées sous la responsabilité médico-légale d'un médecin, certes, mais devenu «*producteur de soins*».

Quels médecins, quels patients pourraient accepter un tel système?

Le patient souffrant aura toujours besoin de la créativité d'un médecin aux pratiques non homogénéisées.

Face à de telles orientations politiques, le débat s'impose.

La docilité apparente de nos contemporains aux injonctions sanitaires gouvernementales contradictoires ne doit pas faire escamoter ce débat.

En un mot: que les médecins fassent leur métier de médecin en conscience, sans être eux-mêmes robotisés et que les patients refusent de devenir «de la matière à soins»!

Le débat est ouvert.

ÉMANCIPATION INTÉGRALE?

La *Cooperl-Arc-Atlantique* est un groupe de l'industrie du secteur de l'agro-alimentaire de 7.000 salariés environ. C'est une coopérative concernant toute la filière du porc: la fabrication de l'alimentation animale, le service aux éleveurs, l'abattage, la transformation de la viande et la commercialisation et l'exportation des produits à tous les niveaux. Son activité ces dernières années s'est étendue dans le secteur environnemental, traitement des déchets et lisiers et elle s'implante dans la filière bovine.

La *Cooperl-Arc-Atlantique* est condamnée à verser 35.500.000 € d'amende pour non respect de la concurrence libre et non-faussée sur le marché de la charcuterie industrielle. Le groupe fait appel suite à cette sanction administrative. Jusque-là rien d'extraordinaire dans le besoin d'expansion propre au capitalisme. La justice exige le paiement de l'amende malgré la demande de sursis à statuer avant le jugement de la Cour d'appel en 2021. Un juge agacé par l'effronterie du capitalisme?

Le groupe menace d'effectuer un gel des recrutements et des investissements, de fermer deux sites de salaison et de procéder à un plan économique massif (licenciements). Encore là, rien d'extraordinaire, nous avons à faire au chantage patronal et aux procédés typhiques du capitalisme.

Les salariés de ce groupe sont inquiets et prennent au sérieux ces menaces. Ben, ils n'ont pas tort.

L'incongruité provient de l'attitude de la Fédération de l'agro-alimentaire et de la Confédération Force-Ouvrière qui sollicite, par l'intermédiaire de ses Secrétaires généraux respectifs, un sursis à statuer auprès du ministère de l'économie. Depuis quand un syndicat de travailleurs quémande-t-il une attention bienveillante pour le patronat? Depuis quand prend-t-il pour argent comptant les menaces orchestrées contre les salariés?

Mais l'été a eu d'autres surprises en matière de trahisons syndicales: la Fédération de la métallurgie F.O. signe avec le patronat un manifeste pour la relance de l'industrie française accompagné d'analyses économiques dignes du capitalisme, exonérations, etc...

N'oublions pas la signature de l'accord santé Ségur par la Fédération de la santé Force-Ouvrière qui n'a comme avantage pour les salariés que l'obtention d'une prime mensuelle, certes elle couvre juste la perte du pouvoir d'achat, mais elle n'est ni cotisée et ni pérenne. Cet accord accompagne également la dégradation des conditions de travail et la diminution du nombre de lits au profit du développement de l'hospitalisation en ambulatoire. Cette signature, corporatiste, omet toutes réflexions sur le secteur social et médico-social qui est tout aussi concerné.

La Commission Exécutive confédérale et son bureau, qui couvre toutes ces trahisons, doit se juger «*intégralement émancipée*» du respect des résolutions du

Congrès confédéral de Lille de 2018!

Serait-elle secrètement adhérente à la Charte - pétainiste - du Travail? Sans en avoir le mandat, cela va de soi.

Et les travailleurs dans tout cela? Quelles sont les raisons qui pourraient les pousser à se syndiquer? Les *Gilets-Jaunes* dénoncent, depuis leurs existences, la trahison de toutes les organisations syndicales actuelles.

Aujourd'hui, nous restons persuadés pour mener la lutte de la classe des exploités contre le capitalisme, que l'organisation en syndicats de tous les travailleurs, sans exception, est un moyen opérationnel, dans le cadre de la *Charte d'Amiens* et hors d'emprise de toute bureaucratie syndicale.

Le temps est-il venu de faire du nettoyage? C'est le seul moyen d'être encore crédible.

Christine, 12 septembre 2020.

LES HUMEURS SÉCURITAIRES ET HYGIÉNIQUES... *...de la mère KIMONTE*

COVID, TCHI, TCHI... CORONA, TCHA, TCHA, TCHA...

Déclaration lue, cet été, à l'arrière d'un Combi de couleur pastel: «*Jésus est mon air-bag*». Bubble-gum de l'extrême onction? Entrisme clérical dans la sécurité routière? (Non, cette méthode n'appartient pas qu'aux trotskystes). Interrogations.

DISTANCIATION SOCIALE OU RÉGRESSION SOCIALE

Pour les plus âgés, nous avons connu la quasi-absence de toilettes publiques. Certes il existe depuis la fin du 19^{ème} siècle des vespasiennes - pissotières - commodités masculines. Pour les dames, c'est plus compliqué! La nature offre l'arbre ou le bosquet, en ville, certaines tentaient entre deux portes de voiture ... la «*4 chevaux*» par exemple était adaptée.

L'égalité passe par les «*toilettes à la turc*», mixtes, nauséabondes souvent, mais plus intimes. Et puis, nous avons pu avoir accès à des lieux d'aisance, de plus en plus élaborés avec cuvette à abattant. Le distributeur de papier est apparu avec d'autres accessoires, poubelle, sacs pour les tampons, lingettes. Une annexe s'impose, le lavabo avec eau chaude, savons solides puis liquides, serviettes, séchoirs à main, distributeur de parfum... La démocratie s'immisce... si, si! Accès possible aux personnes handicapés (dans les toilettes femmes en général, point trop n'en faut!), table à langer pour les enfants... Ah, le progrès!

Coup de tonnerre dans ce jeu de quilles idyllique, l'état d'urgence sanitaire décrète que ces commodités sont d'un autre temps. *Verboten!* Interdit de faire pipi!

Une grande enseigne du sport a réellement monté une barricade enrubannée de rouge pour interdire l'accès des toilettes aux clients. A-t-elle eu peur qu'une révolte éclate: les prostatites en folie, les enfants qui veulent toujours faire caca quand il ne le faut pas, les femmes qui se tortillent pour se retenir...

L'hygiène et le bien-être, c'est terminé! Place à l'état d'urgence sécuritaire et sanitaire.

Retiens-toi mémé, t'avais qu'à y aller avant!

VIVE LA SOCIALE !

Eut-il fallu attendre la COVID19 de 2020 pour voir l'incapacité des hôpitaux publics à assumer leur rôle de soins et protection des malades?

Eut-il fallu attendre un virus pour vérifier l'incapacité de nos politiques à gérer une crise sanitaire?

Eut-il fallu des morts, des milliers de morts, pour comprendre que les hôpitaux n'avaient pas assez de lits pour recevoir tous les malades?

Eut-il fallu voir le manque de masques, d'appareils respiratoires, de gels hydro-alcooliques pour expliquer que les hôpitaux étaient démunis de moyens?

Eut-il fallu voir des infirmier(e)s pleurer, des médecins démissionner, des personnels administratifs à bout de souffle, des personnels hospitaliers (ASH, ménage, cuisine...) apeurés pour constater que les hôpitaux n'ont plus les moyens de soigner la population?

Eut-il fallu voir le désespoir des malades, leur peur de mourir, pour comprendre que tous les moyens n'ont pas été donnés pour une médecine de qualité?

Eut-il fallu voir des parents, des grands parents mourir dans les EHPAD pour crier le manque de moyens de ces structures pour personnes âgées?

NON, depuis la création de la *Sécurité Sociale* en 1945, Patronat et politiques n'ont eu de cesse de tenter de supprimer cette grande conquête sociale qu'est la SÉCURITÉ SOCIALE!

Une grande dame est née en 1945 par les forceps grâce à la détermination de militants, leur volonté d'améliorer le sort des travailleurs face à la maladie, l'aide sociale, la retraite.

Cette grande dame qui franchit les 75 ans n'a cessé d'être battue de tout front pour l'affaiblir et la rendre inefficace.

Depuis 1995, avec le plan Juppé, l'attaque a été relancée, et déjà l'introduction de la C.S.G. par Rocard confirmait la volonté du patronat et des politiques de vouloir mettre à genoux cette dame.

Le fonctionnement n'est plus assuré à cause du manque de cotisations sociales, les remboursements tombent, le budget des hôpitaux sont amputés, celui des EHPAD également.

Cette dame est, petit à petit, démembrée, son cerveau se vide faute d'absence de cotisations sociales.

Les gouvernements successifs ont été alertés de la situation, les personnels hospitaliers ont manifesté, les personnels de la Sécurité Sociale ont dénoncé et fait grève aussi pour alerter les pouvoirs publics et la population.

Une sourde oreille a été la réponse. Les gouvernements ont continué leurs politiques d'austérité en baissant VOLONTAIREMENT les budgets de la Sécurité Sociale, donc des hôpitaux, de la médecine de ville, des E.H.P.A.D., du médico-social, des prestations familiales et bien sûr des retraites!

Et, voilà, en 2020, ce virus fait resurgir toutes les difficultés occultées par les différents gouvernements.

Le gouvernement est passé d'une affirmation à une contradiction, d'une vérité à un mensonge, du lynchage de spécialistes à celui de journalistes. Il a provoqué une peur généralisée chez les personnes âgées puis chez les enfants... une peur de mourir où chacun accuse l'autre d'être irresponsable ou l'autre d'être parano.

Et voilà un embrasement de sollicitude, il invite la population à applaudir tous les soirs, à 20 h, les personnels soignants! A pleurer ou à rire? Est-ce la seule réponse qu'un gouvernement pouvait trouver pour consoler ces hospitaliers otages de sa politique?

Évidemment, ça fait chaud au cœur des personnels hospitaliers, mais, est-ce la solution au problème? Cela va-t-il créer des emplois, augmenter leurs salaires, donner des moyens techniques, ouvrir des services et des lits? NON, cela n'est fait que pour faire croire, mais croire à quoi?

Le 16 juin 2020, le monde hospitalier se réveille, avec l'accompagnement des syndicats, chacun à la hauteur de ses convictions. Nous sommes dans la rue, motivés, déterminés à obtenir une réponse claire du gouvernement en faveur de l'hôpital public, des personnels hospitaliers soignants et autres!

Cette vieille dame, affaiblie dans tous ses membres, doit être sauvée, soutenue, guérie de tous ces maux afin de ne pas sombrer dans les ténèbres et finir par mourir. C'est elle qui est garante de l'égalité de soins pour tous: «*chacun cotise selon ses moyens et se soigne selon ses besoins*».

La Sécurité sociale, la défense des services publics, méritent bien une grève générale!

LA «VIEILLE DAME» DE 75 ANS, MAIS NON MOINS VOLONTAIRE, APPELLE AU SECOURS ET COMPTE SUR NOUS TOUS!

L'histoire de la *Sécurité Sociale* c'est l'histoire d'une vieille dame de 75 ans, née en 1945 par les forceps grâce à la volonté et la détermination de ses parents, «*militants*» ouvriers. Mais cette «*dame*» souffre depuis sa naissance et sera, si personne ne l'aide, en phase terminale d'ici peu de temps.

Les membres de cette «*dame*» s'amaigrissent, son bras droit appelé «*assurance maladie*» est privé de ressources. Alors qu'elle devait protéger contre la maladie en prenant en charge les coûts liés aux soins, aux médicaments et aux hospitalisations, elle est à bout de souffle car les remboursements augmentent, les prises en charge diminuent, les politiciens qui décident de son sort la trouvent trop coûteuse car trop optimale. Alors ils font le choix des économies et privent beaucoup de malades des soins nécessaires à leur guérison. Ce bras droit se vide de son contenu et va finir par devenir infirme.

Les mesures d'austérité sont contenues dans la loi de financement définie par les pouvoirs publics. Les C.O.G. (*Contrats d'Objectifs et de Gestion*) définis entre l'État et les Caisses Nationales actent les économies demandées et les imposent aux organismes nationaux qui les répercutent dans les organismes locaux par le biais des C.P.G. (*Contrats Pluriannuels de Gestion*).

Le résultat est catastrophique pour le personnel des organismes.

Mais les assurés sociaux, des personnes fragiles et malades subissent également l'austérité.

Pour arriver à leurs fins, nos politiques programment des regroupements, des mutualisations, des fermetures de points de proximité, développent l'utilisation d'Internet. Les délais de remboursements augmentent, les médecins sont incités à prescrire moins.

En même temps, une greffe s'opère: pour lui remplacer les droits qu'elle assurait jusqu'alors, les complémentaires-santé se font la part belle. Les assurés se retrouvent obligés ou contraints à cotiser de plus en plus pour des sociétés privées qui affichent des résultats croissants et des rémunérations de dirigeants dignes du capitalisme financier. On spéculer sur la vie, sur les traitements qui rapporteraient le plus, et voilà qu'en même temps les industries pharmaceutiques affichent des profits indécents, empêchent la diffusion massive de nouveaux traitements efficaces à prix exorbitant pourtant peu coûteux à produire...

Comment peut-on accepter que la Sécurité Sociale génère de la précarité et de la pauvreté au nom d'économies à faire et d'un choix politique de remettre en cause notre régime de solidarité?

Il n'y a effectivement que parce que cela permet d'en engraisser d'autres toujours plus...!

Son bras gauche appelé «*allocations familiales*» subit les mêmes coups. Alors qu'elles devaient protéger la population contre les aléas de la vie (divorce, veuvage), pour l'aide au logement, la maternité, le handicap, ces mêmes politiques ont fait le choix d'économies en diminuant l'ensemble des prestations, voire en supprimant quelques-unes. Ce sont des milliers de dossiers qui sont en attente de traitement, soit plusieurs mois de délais, les chiffres des stocks sont

tronqués car non plus calculés en jours calendaires mais en jours standard pour traiter une prestation, ce qui donne un délai de 3 ou 4 jours alors que la réalité est de 3 ou 4 semaines. Concernant l'aide au logement les prêts destinés à l'accession et aux locations-accessions ne donnent plus droit à l'allocation logement ni à l'A.P.L. (il y a néanmoins quelques exceptions). La remise en cause du congé parental de 3 ans en y incluant le congé maternité légal, l'alignement des montants de l'allocation de base sur le complément familial, la fin du cumul A.A.H. (*Allocation Adulte Handicapé*) et A.S.S. (*Allocation Spécifique de Solidarité*), depuis janvier 2017 sont autant de mesures, et pas les seules, qui affaiblissent ce bras gauche qui frôle l'amputation.

Que dire des membres inférieurs? Une jambe droite portuse des hôpitaux, E.H.P.A.D., centres de soins et de rééducation, établissements médico-sociaux, (publics ou privés, gérés par l'Assurance Maladie). Chaque jour, elle est victime de jets de pierre par ceux qui veulent faire des économies. Ce sont des fermetures de services, des suppressions de lits, des regroupements d'établissements, des financements réduits à moins que le minimum pour fonctionner normalement. La T.2A. (*tarification à l'activité*) a été un outil de diminution des budgets des hôpitaux.

La gangrène se propage et c'est aussi l'amputation qui est à envisager si les moyens ne sont pas donnés à cette «*dame*» pour se relever et reprendre sa marche. La pandémie de Covid-19 a fait la démonstration de l'incapacité des hôpitaux à assurer les soins. Le manque de moyens, même primaires (masques, respirateurs...), le manque de personnel, de lits ont aggravé la crise sanitaire de 2020 et tout cela pour faire des économies.

Quant au cerveau, l'organisme collecteur U.R.S.S.A.F., de cette pauvre «*dame*», il est complètement vidé de son énergie et des forces qui lui permettaient d'alimenter tout son corps. Les cotisations sociales qui assurent le fonctionnement ont été remplacées par un générique appelé C.S.G. de mauvaise qualité, qui fuit de par son utilisation dispersée et qui risque fort de servir à toute autre chose que pour alimenter cette «*vieille dame*» qu'est la Sécurité sociale. Et tout récemment, des cotisations patronales sont remplacées par un virus, la T.V.A.: le Patronat réussit toujours plus à ne pas payer sa part et les politiques le justifient au nom de l'efficacité, du «*coût du travail*» mais matraquent encore plus les plus galériens.

Les retraites se concentrent dans la jambe gauche et là, pas besoin de long discours pour expliquer, qu'à moins d'une mobilisation forte et unitaire, c'est l'amputation assurée et notre dame sera boiteuse.

La création d'un régime unique et par points n'est qu'un outil de destruction du modèle social, égalitaire et solidaire! C'est la baisse des retraites qui est envisagée, celle du pouvoir d'achat des retraités en y imposant un impôt comme si les retraités «*abusaient*» d'un système auquel ils ont cotisé toute leur carrière.

Il y a urgence! C'est une question de vie ou de mort!

Lydie, 15 septembre 2020.

FINISTÈRE: INCROYABLE MAIS MALHEUREUSEMENT VRAI, CERTAINS RESPONSABLES F.O. ONT DEMANDÉ À LA POLICE D'INTERVENIR CONTRE DES MILITANTS F.O.

Marc Hébert secrétaire de l'UD-FO-29 de 1991 à 2017, toujours membre de la C.E. de l'U.D., et plusieurs autres camarades ont été interdits d'entrée dans les locaux syndicaux par certains responsables F.O. qui ont demandé l'intervention de la Police à quatre reprises (voir la photo).

Quel crime Marc Hébert et les autres camarades ont-ils donc commis? A ce jour aucune plainte n'a été déposée...

Aussi, aucun différent ne justifie de telles pratiques autoritaires au sein d'une organisation syndicale que des salariés ont choisie librement. Ces pratiques, souvent qualifiées de «*bureaucratiques*», avaient jusqu'alors été condamnées et combattues avec la plus ferme détermination par les responsables de la C.G.T.F.O.

Nous sommes donc solidaires de notre ami et camarade Marc et des camarades victimes des mêmes faits.

Nous ne le sommes pas tant en conséquence d'une proximité d'opinion, mais en respect de la liberté totale de conscience que, jusqu'à présent, la Confédération Force Ouvrière respectait et qui a permis, grâce à la liberté de parole, de rassembler et d'unir dans l'action syndicale les opinions les plus diverses depuis 1947.

A la disparition d'Alexandre Hébert figure des anarcho-syndicalistes, Marc Hébert est devenu le porte-parole d'un courant historique du mouvement ouvrier.

La tradition de Force Ouvrière, tradition de respect mu-

tuel et de liberté de pensée n'exigeait-elle pas que le Secrétaire général intervienne lui-même pour que cesse cette campagne indigne contre Marc Hébert et les camarades visés afin que la raison revienne?

Or, nous venons d'apprendre dans un message du 15 juin dernier, adressé au Bureau de l'UD-FO 29, que Yves Veyrier, Secrétaire général de FO, apportait son soutien, cautionnait et confortait ces pratiques contre Marc Hébert et ses camarades en concluant: «Nous vous faisons confiance et vous apportons l'aide requise...», estimant que «tout est en place désormais pour que la vie syndicale F.O. dans le Finistère retrouve la sérénité...».

La sérénité implique que dans le Finistère, comme ailleurs, la campagne contre Marc Hébert et ses camarades cesse immédiatement.

Sinon cette «*normalisation*» politique rampante mais bien réelle, si elle ne devait pas s'arrêter précipiterait la C.G.T.F.O. dans un déclin irréversible.

Au moment où le premier Ministre vient de renouveler son soutien à la politique qui fait tant de dégâts sociaux et où la colère gronde dans le pays, n'est-ce pas le pire des signaux envoyé à toutes celles et à tous ceux qui se battent comme Marc Hébert et ses camarades ?

Celles et ceux qui, chaque jour, portent les couleurs du syndicalisme libre et indépendant sauront apporter leur soutien et leur solidarité au camarade Marc Hébert et à tous ceux qui sont victimes des mêmes turpitudes.

A l'heure où les pires menaces s'exercent sur la classe ouvrière, il faut serrer les rangs et être combatif!

Denis LANGLET et Jean JAYER,
13 septembre 2020.

